

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS  
PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS  
SEANCE DU 9 AVRIL 2018**

**ETAIENT PRESENTS** : Yves GEORGE, le Maire,  
Madame MARTIN Dominique.

Messieurs DOS SANTOS Féliberto, GLEDEL Georges, OLESKOW Philippe, PESME Olivier,  
PREVOST Guy, TALBOT Alain , TOUZELET Serge, TRIOREAU Philippe, VIRLET François.

**ABSENTS ET EXCUSES** : Mesdames LE FLOCH Claire et ROSSIGNOL Anne.  
Monsieur LASNIER Henri.

**POUVOIRS** : LE FLOCH Claire donne pouvoir à PREVOST Guy.  
LASNIER Henri donne pouvoir à GEORGE Yves.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : DOS SANTOS Féliberto.

**DATE DE LA CONVOCATION** 4 avril 2018

Nombre de conseillers	15
En exercice	14
Présents	11
Absents excusés	3
Pouvoirs	2

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 5 mars 2018.

**DELIBERATIONS**

- SIDELC – Effacement des réseaux rue de la Loire
- ZAC des Coutures – Signature du compromis de vente
- MAIRIE-ECOLE – Lancement d'une nouvelle consultation pour les travaux

**AUTRES POINTS**

- Commissions communales et communautaires
- Décisions du maire
- Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h.

**POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR**

Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics d'Orange 2017.

#### **APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL – DELIBERATION NO 2018-19**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 5 mars 2018. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **SIDELC – EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE LA LOIRE- DELIBERATIONS NO 2018-20**

Monsieur le Maire propose de lancer les études pour les travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, éclairage public et télécommunication de la rue de la Loire. Cette mission est confiée au SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir et cher) qui gère les opérations d'enfouissement sur le département. Le Conseil municipal, unanime, décide le lancement des études, approuve le coût estimatif, pour la commune, des prestations pour la somme de 146 060.70€ et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires pour cette opération.

#### **ZAC DES COUTURES – SIGNATURE DU COMPROMIS DE VENTE - DELIBERATIONS NO 2018-21**

Monsieur le Maire rappelle que le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé par délibération en date du 5 mars 2018. La commune est propriétaire des terrains au sein de l'emprise de la ZAC, le lancement commercial de l'opération étant prévu les 20 et 21 avril prochain, la signature d'une promesse unilatérale de vente est donc nécessaire. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil municipal, unanime, autorise le maire à signer la promesse unilatérale de vente relative à la première tranche de la ZAC des Coutures, soit une superficie de 45 680m<sup>2</sup>, et à effectuer toutes les démarches et formalités nécessaires à la bonne exécution de l'opération.

#### **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS D'ORANGE – DELIBERATION NO 2018-22**

Selon les décrets en vigueur relatifs à l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics d'Orange, la collectivité perçoit annuellement une redevance. Pour l'année 2017, la redevance s'élève à 683.06€ correspondant à 511.51€ pour 13.443kms d'artères en sous-sol et 171.55€ pour 3.381kms d'artères aériennes. Le Conseil Municipal, unanime, adopte la redevance 2017 et charge le Maire de l'accomplissement des formalités administratives.

#### **AMENAGEMENTS MAIRIE-ECOLE – LANCEMENT D'UNE NOUVELLE CONSULTATION DE MAITRISE D'OEUVRE– DELIBERATION NO 2018-23**

Suite à la résiliation du marché public de maîtrise d'œuvre conclu le 27 juillet 2016, monsieur le Maire propose au Conseil municipal de lancer une nouvelle consultation pour la conception et le suivi des futurs travaux de réaménagement de l'ensemble des locaux de la mairie et de l'école. Le Conseil municipal, unanime, accepte de lancer une nouvelle consultation et mandate à nouveau le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à l'opération.

#### **INFORMATIONS G.GLEDEL**

**LAVOIR** : La déclaration de travaux devrait être déposée en mairie le 20 avril. Suivra ensuite le lancement de la consultation fixé au 25 mai. Les travaux devraient démarrer début octobre pour se terminer en décembre de cette année.

**VOIRIE** : Les travaux d'élargissement de la rue Cour du Puits sont en cours.

**ZAC DES COUTURES** : Une présentation du programme a eu lieu en mars dernier par l'aménageur NEXITY en présence de constructeurs de maisons individuelles. Le lancement officiel de la commercialisation des 35 lots est prévu les 20 et 21 avril. Une réunion publique aura lieu le 12 avril à la salle des Charmilles.

## **INFORMATIONS G.PREVOST**

LOGEMENT SOCIAL : Remise en état d'un logement sis 44 avenue Guillaume Charron et contrôle obligatoire des installations électriques selon la nouvelle réglementation entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

ECLAIRAGE PUBLIC : Deux candélabres sinistrés, situés rue Emilie Pellapra et avenue Guillaume Charron devant les commerçants, font l'objet de déclarations auprès des assurances.

EQUIPEMENTS URBAINS : Mise en place de jeux extérieurs rue des Moulerbes par l'équipe technique de la commune.

PERSONNEL : Recherche d'un nouvel agent technique pour l'entretien des espaces verts et voirie suite au départ à la retraite de Mario Duquet en juillet prochain.

## **INFORMATIONS S.TOUZELET**

EPICERIE : Un état des lieux a été effectué le vendredi 2 mars. Toutes les démarches nécessaires pour l'ouverture du magasin sont faites. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres précisant la date d'ouverture.

SECURITE – Participation citoyenne : Une réunion d'information à l'intention des « référents » sécurité se tiendra en mairie le lundi 16 avril. La gendarmerie explicitera le rôle important de ceux-ci dans la « participation citoyenne », suivra ensuite une réunion de la commission « Sécurité ».

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES AGGLOPOLYS - COMMISSIONS**

PAYS DES CHATEAUX – Y. GEORGE : Exposé du responsable Régional sur LA LOIRE A VELO. La Région subventionnera les travaux du lavoir, celui-ci étant situé sur le circuit de la Loire à vélo.

DECHETS – CADRE DE VIE – FOURRIERES – F. VIRLET :

TRI DES DECHETS : Pour des raisons de sécurité, il est proposé de déplacer les points tri des communes de Saint Bohaire et Cheverny.

ACTION « DES POULES DANS MON JARDIN » : Il est proposé à vingt foyers-tests d'adopter deux poules pour réduire le volume de ses déchets.

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES : Une étude préalable est lancée pour la réalisation des travaux de fiabilisation des digues de Loire.

DECHETTERIE : Est prévue la réhabilitation de la déchetterie de la commune de Candé Sur Beuvron.

## **DECISIONS DU MAIRE**

Dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n° 2014-47 du 12 mai 2014, il a été amené à prendre la décision suivante :

- *Décision n° 2018-02 du 3 mars 2018* portant sur la convention d'honoraires signée avec le cabinet d'avocats Casadéi-Jung.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>	<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
GEORGE Yves le Maire		PESME Olivier	
DOS SANTOS Féliberto		PREVOST Guy	
GLEDEL Georges		ROSSIGNOL Anne	Absente - excusée
LASNIER Henri	Absent-excuse pouvoir à GEORGE Yves	TALBOT Alain	
LE FLOCH Claire	Absente - excusée pouvoir à PREVOST Guy	TOUZELET Serge	
MARTIN Dominique		TRIOREAU Philippe	
OLESKOW Philippe		VIRLET François	